

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le cinq du mois d'octobre, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Chantal PASSET, M. Gilles GOLLIET, Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Stéphane DELÉAGE, Mme Amandine DUNAND, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, Joëlle TIBURZIO, MM. Karim CHALABI, Grégory BAERT, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mmes Élixa DE POORTER, Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, Graziella POURROY SOLARI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mmes Michèle FAVRE D'ANNE, Christine RUFFON, Claire BARRIN, MM. Benjamin DELOCHE, Jean VULLIET, Mme Gaëlle VERJUS, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux

Étaient absents : MM. Stéphane BESSON, Pierre BASTARD-ROSSET, Frédéric VAILLANT, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 29 septembre 2023
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 26

Secrétaire : M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2023/115 - GYMNASSE DE LA CURIAZ - ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE - ÉTUDE DE STRUCTURE

M. Stéphane DELÉAGE, Maire-Adjoint, indique que le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE) envisage de réaliser, dans le cadre de son programme 2023 une étude de faisabilité pour le développement d'une installation solaire photovoltaïque sur le gymnase de La Curiaz.

Le montant global de l'étude est estimé à 4 224,00 € TTC. La participation de la Commune s'élève à 1 267,20 € TTC.

Afin de permettre au Syndicat de lancer la procédure de réalisation des études ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **CONFIE** au SYANE l'étude de faisabilité pour le développement d'une installation solaire photovoltaïque sur la toiture du gymnase de la Curiaz.
- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération à programmer figurant ci-dessous :

Montant global de l'opération : 4 224,00 € TTC
Contribution de la commune 1 267,20 € TTC

.../...

- **S'ENGAGE** à verser au SYANE de la Haute-Savoie le montant de la contribution au budget de fonctionnement (3% du montant TTC de l'opération, soit 127 €) sous forme de fonds propres lors de l'émission du décompte final de l'opération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 6 octobre 2023

Le Maire,


Pierre BIBOLLET

POUR COPIE CONFORME

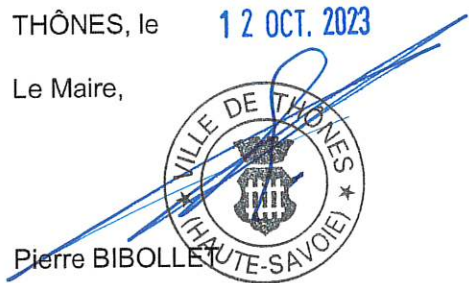
Le secrétaire de séance


Sébastien ATRUX-TALLAU

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **12 OCT. 2023** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **12 OCT. 2023**

THÔNES, le **12 OCT. 2023**

Le Maire,


Pierre BIBOLLET